

Master 2 - Droit Privé et Sciences Criminelles - Professions Judiciaires

Grands principes de contentieux communautaire et européen

Module « Articulation des procédures internes et européennes »

assuré par Jean-Sylvestre BERGÉ^(*)

Séance du 5 décembre : Acteurs du procès interne et accès à une procédure européenne - Le cas de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme
Rechercher pour chacun des modes d'accès ci-dessous, le texte juridique pouvant servir de fondement à la demande :

- renvoi préjudiciel en interprétation
- renvoi préjudiciel en validité
- action en constatation de manquement
- action en responsabilité
- recours en annulation

Séance du 12 décembre : Stratégies juridiques et développement des procédures multi-juridictionnelles (étude de cas)

A lire et préparer pour la séance : CJCE, 21 nov. 2002, Cofidis, aff. C-473/00.

A lire et préparer pour la séance : Cass., QPC, 16 avril 2010, n° 10-4001 & 10-40002 - CJUE, 22 juin 2010, Melki et Abdeli, aff. C-188 et 189/10 - Cass., QPC, 29 juin 2010, n° 10-40001 & 10-40002.

Séance du 19 décembre : La réception en droit interne d'une procédure européenne - Le cas du juge français

Rechercher des cas susceptibles d'illustrer les situations suivantes :

- L'autorité de chose interprétée des arrêts de la CJUE et de la CEDH
- La réception en droit interne des arrêts « pilotes » de la CEDH
- L'extrapolation en droit interne des arrêts de la CJUE ou de la CEDH

^(*) Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (EDIEC) - <http://lewebpedagogique.com/jsberge/> - jean-sylvestre.berge@univ-lyon3.fr